

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE INTERCOMMUNAL

005/27/03/2015

EXERCICE 2015

Affectation du résultat de
l'exploitation de l'exercice 2014

Membres en exercice :	28
Présents :	16
Suf. Exprimés :	19
Votes pour :	19
Votes contre :	00
Abstentions :	00

L'an deux mil quinze, le 27 mars à 19h00, le Comité Intercommunal du SITS de Chârost – St Florent, légalement convoqué en session ordinaire, s'est réuni en la salle des délibérations de la Mairie de St Florent sur Cher, sous la présidence de Madame C. LOZACH-SIRET.

Date de convocation : 17 Mars 2015

Etaient présents :

Mmes DLUS et PETIT de Chârost – M. BATAILLER de Corquoy – Mme FOSSE de Lapan – M. PRIEUX et Mme RAMOS de Lunery – Mmes GIORDANO et SENUT de Plou – Mme AOUDAR de Poisieux – Mme MIGNARD de St Caprais – M. TABARD de St Florent/Cher – M. DUPARQUET et Mme JOCHYMS de Ste Lunaise – Mme TORNY de Saugy – Mmes GAILLARD et LOZACH-SIRET de Villeneuve/Cher.

Etaient excusés :

Mme PAZOS-MONVOISIN de Civray – M. MALIN de Lapan – Mme SANTOSUOSSO de St Caprais – Mme BOUCHER de St Florent/Cher – M. MONTCHARMONT de Saugy.

Etaient absents :

Mme PIROT de Civray – M. FAINEANT de Corquoy – M. FOUGERON de Poisieux – Mmes HEZELOT et TERRADE de Primelles – M. LALOEUF et MATHET de St Ambroix.

Ont donné « Pouvoir » :

Mme PAZOS-MONVOISIN à M. PRIEUX – M. MALIN à Mme FOSSE – Mme SANTOSUOSSO à Mme MIGNARD.

Le Comité Intercommunal, réuni sous la Présidence de Mme LOZACH-SIRET Colette,

Après avoir entendu le Compte Administratif de l'exercice 2014,

Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement 2014,

Constatant que le Compte Administratif présente les résultats suivants :

	Résultat CA 2014	Virement à la Section de Fonctionnement	Résultat de l'exercice 2014	Restes à réaliser 2014	Solde des restes à réaliser	Chiffres à prendre en compte pour l'affectation du résultat
Investissement	47 800,76 €		9 930,02 €			57 730,78 €
Fonctionnement	47 755,91 €		4 463,37 €			52 219,28 €

Considérant que le seul résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet de la délibération d'affectation du résultat ; le résultat d'investissement reste toujours en investissement et doit en priorité couvrir le besoin de financement (déficit) de la section d'investissement.

LE COMITE INTERCOMMUNAL

- décide d'affecter le résultat comme suit :

EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT GLOBAL CUMMULE AU 31/12/2014	52 219,28 €
Affectation obligatoire :	
A la couverture d'autofinancement et/ou exécuter le virement prévu au BP (c/1068)	€
Solde disponible affecté comme suit :	
Affectation complémentaire en réserves (c/1068)	
Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002)	52 219,28 €
Total affecté au c/1068	€
DEFICIT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2014	
Déficit à reporter (ligne 002) en dépenses de fonctionnement	

Saint Florent/Cher, le 30 Mars 2015

Au registre sont les signatures

C. LOZACH-SIRET
Présidente du SITS

Rendue exécutoire

Transmise en Préfecture le :

Publiée le :

La Présidente du SITS,

Transport Scolaire – Hôtel de Ville de St Florent/Cher – Place de la République

Permanence : Mercredi de 9h à 12h

Tel : 02.48.02.53.06 – E-mail : sirs19.cher@wanadoo.fr